Michèle Adam

Enfants en justice

Vingt portraits de jeunes délinquants
Dix propositions

Michèle Adam

Enfants en justice

Vingt portraits de jeunes délinquants - Dix propositions

© Michèle Adam, 2026

ISBN numérique : 979-10-405-0343-9

Cet ouvrage a reçu le Label Création humaine, qui garantit qu'il a été entièrement conçu et écrit par son auteur sans usage de l'Intelligence Artificielle.

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Poème aux enfants en Justice.

Comme un moineau en hiver…

Comme un moineau en hiver
Qui glane sa pitance
Sur le sol verglacé
Des brins d'herbe en souffrance
Sous les copeaux givrés
D'un blanc immaculé
Pour une miette d'espoir, pour un grain d'espérance
J'ai cru en toi, petit
Vermisseau, rejeté.

Comme un moineau en hiver
Qui attend le printemps
J'ai guetté le soleil
De ton sourire sublime
Trop souvent assombri
Par de sombres abimes
Petit enfant battu, agresseur sans pitié
J'ai cru en toi, petit
Voyou, inadapté

Comme un moineau en hiver
Qui fuit devant le chat
Souvent je t’ai rejoint
Sur les branches fragiles
D’une prison givrée
Aux murs de glaçons
Tes rêves qui s’éveillent au son d’une chanson
J’ai cru en toi, petit
Comme on rit en été.

Comme un moineau en hiver
Fragile et solitaire
Qui pêche une brindille
Edifice d’un nid
Qu’Avril réchauffera
Du jaune des jonquilles, du parfum des lilas
Pauvre enfant de la France aux airs de renégat
J’ai cru en toi, petit
Comme je crois en la vie.

Auteurs du dessin : jeunes du quartier Moser- Versailles 2003- Evénement « apprenez à voter. »

« Il y en a quand même qui s’en sortent, dîtes-moi ? Vous réussissez à les remettre dans le droit chemin ? »

Que de fois m’a-t-on posé ces questions, sur plus de quarante- cinq ans de carrière à l’Education Surveillée, rebaptisée en 1990 : Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Délinquants Juvéniles, enfance coupable, enfance traduite en Justice, mineurs sous- main de Justice, jeunes des quartiers, jeunes des banlieues, enfants en redressement, sauvageons, quelle que soit la dénomination c’est bien d’enfants dont il s’agit. D’octobre 1973 à janvier 2021, éducatrice d’abord puis cadre de proximité ensuite, j’ai voyagé à travers les orientations politiques, les structures, remplissant ainsi une mission dont j’étais fière, avec courage et détermination.

Il est difficile de répondre oui ou non aux questions ci-dessus tant les représentations et les clichés sont éloignés de la réalité.

Les enfants en danger ne sont pas tous des délinquants mais tous les mineurs délinquants sont des enfants en danger.

L’exposé des motifs de l’ordonnance de 1945 relative à l’Enfance Délinquante mentionnait : « La France n’est pas assez riche d’enfants pour qu’elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains ».

Quels que soient les dispositifs mis en place, la préoccupation : « Préserver **l’intérêt supérieur de l’enfant** » (article 3 de la Convention Internationale des Droits de l’enfant de 1989) doit demeurer une constante.

À 19 ans, je n’étais moi-même pas encore sortie de l’enfance puisque la majorité était à 21 ans, je portais encore des tresses et mes chaussettes appartenaient tout juste au passé. J’entamais un chemin parsemé de tristes histoires, d’injustices et de violences. Mais que de moments joyeux, que de moments surprenants, incongrus, réconfortants.

J’ai exercé ce métier avec bonheur, avec joie, malgré des blessures qu’il m’a souvent infligées. Même dans les situations les plus désespérées j’ai gardé confiance et espoir. J’ai eu foi en l’étincelle qui surgit parfois et éveille un talent. La jeunesse est inattendue, pour le meilleur et pour le pire.

Oui, l’intérêt Supérieur de l’enfant demeure au centre des décisions.

Je ne sais combien j’en ai rencontré des ces garçons et de ces filles, de milieux pauvres mais aussi de milieux riches, de toutes cultures.

Je souhaite partager avec vous vingt portraits, vingt situations de ces enfants.

Ces histoires illustrent sobrement les différentes facettes de ce phénomène de l’« Enfance traduite en Justice » .

Je vous laisse face à ces situations, ces portraits qui vous rappellent d’autres enfants que vous avez connus ou qui vous ressemblent. Le « Tu as tout ce qu’il faut pour être heureux » n’est pas toujours un gage de bonheur.

Parfois, quand on est un enfant malheureux, il vaut mieux être issu d’un milieu pauvre : vous avez plus de chance que des regards perçoivent votre souffrance, votre tristesse. Il est plus facile pour un service public de signaler l’inquiétude que suscite un enfant de milieu défavorisé, surtout s’il habite dans un quartier sensible, qu’il est d’origine étrangère. Il est beaucoup plus délicat de dénoncer une suspicion de maltraitance dans une famille native de la ville, parfaitement insérée dont les parents sont connus, reconnus et respectables.

Je vous laisse prendre conscience que les éducateurs, les travailleurs sociaux et médico-sociaux mériteraient une reconnaissance plus gratifiante et plus chaleureuse. Ils portent des responsabilités beaucoup plus lourdes qu’on ne le croit et s’exposent à des risques qui ont conduit certains à la mort.

Je vous laisse mesurer à quel point les victimes d’enfants se retrouvent désemparées parce que, justement, l’auteur de leur préjudice est un enfant.

L’aide aux victimes est une mission de service public essentielle et sous-estimée. En particulier chez l’enfant auteur qui bien souvent a été ou est victime de ses parents. Auteurs-victimes : un système complexe.

Je vous laisse donc en réflexion, témoin responsable de ces enfants qui souffrent mais font souffrir aussi la communauté.

Voici leurs histoires :

« Madame, maintenant je t’appellerai Monsieur » (2002)

Slimane était un grand jeune homme d’origine Africaine, élancé, plutôt calme en apparence. J’étais son éducatrice référente. Il était suivi dans un service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse suite à la commission d’un grand nombre de délits. Je suivais en milieu ouvert (à partir de leurs domiciles) vingt-cinq jeunes délinquants garçons et filles et ce soir-là j’avais réussi à prendre de la distance avec ce sentiment d’invasion d’un climat pétri de violence, de misère et d’impuissance. Il n’était pas facile de laisser ces histoires tumultueuses de l’autre côté de la porte.

Soudain, c’est avec un certain agacement que j’interrompis mon brossage de dents. Je fermai ma bouche et ouvrit mes oreilles. Il m’avait semblé entendre la sonnerie du téléphone. Ramollie dans ma tenue de Cendrillon au sens popotte du terme, vieux jogging délavé et savates percées, je décrochai le combiné avec une mauvaise humeur contenue. Il était 22H45.

Mon fils, déjà couché, en profita pour aller aux toilettes ; le chat me réclama un rab de croquettes et le chien se posta devant la porte d’entrée pensant que nous étions déjà le matin.

— Allo ? questionnai-je avec une neutralité forcée.

— Madame Michèle Adam ? la voix avait un accent prononcé.

— Oui…

— C’est Tiow…le père « à » Slimane.

— Tiow ? Monsieur Tiow ? Mais Monsieur Tiow il est 23h et vous m’appelez chez moi : c’est mon domicile ici, pas le bureau…